

La poisse...

Dans l'introduction de cette rubrique, j'ai parlé des petits cailloux que le généalogiste ne manque pas de trouver sur son parcours, comme autant de petits désagréments qui l'enquiquinent mais sans lesquels la généalogie ne serait pas ce qu'elle est. Car même en présence de ces cailloux, on arrive toujours à avancer d'une manière ou d'une autre en explorant d'autres facettes de la vie de l'ancêtre concerné (militaire, professionnelle, etc.).

En cas de blocage et en ce qui concerne les générations les plus récentes, on fait appel aussi à la **mémoire familiale**, on se replonge dans les **vieux papiers** à l'affût du moindre indice qui finit bien par émerger. Car au fil du temps, le généalogiste développe une sensibilité accrue aux indices, même –surtout !- les plus insignifiants. Dans l'histoire familiale, il y a souvent des convergences de lieux, de professions, de personnes qui sont parlantes. On apprend à les repérer, voire même à les pister. Finalement, c'est toujours une affaire de petits cailloux, qui, cette fois, montrent le chemin...

Tout cela pour dire qu'il est rare de rester bloqué sur une même personne très longtemps.

Pourtant, au bout de 7 années de recherches tous azimuts, j'ai l'impression de ne pas avoir beaucoup avancé sur un aïeul qu'il me tient pourtant à cœur de sortir de l'ombre : je veux parler de notre **grand-père paternel**.

A croire que la malchance nous poursuit même après la mort... Car le moins qu'on puisse dire, c'est que notre grand-père n'a déjà pas eu un début de vie facile. J'aurais l'occasion de détailler ce que j'en connais dans un prochain article mais pour faire bref : né en 1893 et enfant d'une famille nombreuse, **Louis Lucien Raymond MAÎTRE** a perdu son père, ainsi

que ses 7 frères et sœurs, alors qu'il était encore enfant. En 1910, après le décès de son frère aîné, il s'est retrouvé seul à 17 ans, avec sa mère et sa grand-mère qu'il ne pouvait pas aider aux travaux de la ferme du fait d'un handicap : il est né en effet avec une malformation qui a conduit à l'âge adulte à l'amputation de sa jambe droite. Vous conviendrez qu'on a connu plus joyeux comme début de vie...

Malgré cela, il a gravi les échelons et il est devenu **professeur de lettres anciennes** (latin-grec) à l'Institution Saint-Jean, Square Castan, à **Besançon**. Ce qui n'est pas rien pour lui qui venait d'un milieu très modeste, où on était agriculteur de père en fils. Il a épousé celle qui est devenue notre grand-mère et qui, veuve, était déjà mère de deux enfants. Ils eurent ensemble 3 garçons, dont notre père...









Pour des raisons encore floues –mais qui s'éclaircissent au

fil de mes recherches -, notre grand-père s'est donné la mort en **mars 1957** à une époque où le **suicide** était encore très mal vu. Suite à cela une sorte de chape d'oubli a recouvert non seulement sa mort, mais aussi l'ensemble de sa vie.

Le fait de n'avoir plus aucune famille au moment de son mariage (sa mère est décédée alors qu'il avait 27 ans) avait déjà enlevé pas mal d'opportunités de transmission familiale. Même quand les parents sont décédés, la transmission passe en effet parfois par des tantes ou des oncles, des cousins ou cousines, qui là n'existaient pas. Les circonstances de son décès ont fait le reste : aucune information n'est arrivée jusqu'à nous, ses petits-enfants, quant à ses origines, aux événements qui ont jalonné sa vie, à sa vie professionnelle, etc. ... **Comme s'il n'avait existé qu'en pointillé...**

Certes, les recherches dans les archives de l'état-civil ont permis de retrouver les dates des principaux événements et de découvrir l'existence –insoupçonnée- d'une famille nombreuse. On a pu identifier les décès successifs du père, des 4 frères et des 3 sœurs. Avec les recensements, on arrive à localiser le jeune homme et sa famille à **Brainans**, puis beaucoup plus tard, seul à **Besançon**. Le registre matricule de **Raymond** trouvé dans les archives militaires nous apprend aussi qu'en 1917 il n'était pas encore amputé, mais qu'il a été exempté du fait d'une **ankylose complète de la jambe droite**.

Mais pour moi, ça n'est pas suffisant pour prétendre connaître son aïeul. D'autant que ces quelques résultats entraînent d'autres questions : pourquoi tant de décès dans la même famille ? quelle était l'origine de son handicap ? à quel moment et en quelle occasion a t'il dû se faire amputer ? Dans quel hôpital ? qui a payé ses études ? où est-il allé étudié ? qui était son tuteur ?

Pour effectuer ces recherches, j'ai déployé les grands moyens et actionné tous les canaux d'informations possibles et imaginables. J'ai consulté ou interrogé les AD39, les AD25,

les archives municipales à **Dole** et à **Poligny**, les archives diocésaines de **Besançon**, celles de **Poligny** et enfin la Direction de l'enseignement catholique de Franche-Comté.

Alors oui, j'ai quand même eu quelques pistes, mais les résultats finaux ne sont en tout cas pas à la hauteur des efforts consentis. Surtout : j'ai l'impression que le sort s'acharne sur ce pauvre grand-père déjà malchanceux, en faisant mystérieusement disparaître les archives le concernant. Jugez-en plutôt :

Les listes des élèves de l'école du village (**Brainans**, dans le Jura) sont introuvables pour les années qui nous intéressent (elles ne sont plus à la mairie, mais pas non plus aux AD39). Rien ne permet donc de confirmer que **Raymond MAÎTRE** a fréquenté l'école du village. C'est probable mais pas sûr à 100 %.

Concernant sa prise en charge et/ou mise sous tutelle après le décès de son père (**Raymond** avait alors 8 ans), il existe ce qu'on appelle un conseil de famille établi par le Juge de paix de **Poligny** qui statue sur ce type de dispositions. J'ai la date et les références de ce document (trouvées dans un acte notarié aux AD39). Malheureusement, on a une lacune chronologique dans les documents de la période concernée, autrement dit : les documents ont été perdus, à moins qu'ils ne soient encore dans un fonds non inventorié des archives communales de **Poligny**. La demande est en cours mais sans grand espoir qu'elle n'aboutisse.

Pour le collège et le lycée : la mémoire familiale retient que **Raymond** a fait ses études chez les jésuites. Mais impossible de savoir où exactement : à un moment, j'avais pensé qu'il avait pu être envoyé au [Collège de l'Arc](#) à **Dole**, car il y a là une maison des orphelins (**Raymond** ayant perdu son père était considéré comme orphelin). De plus, le collège a été tenu par les jésuites jusqu'à la moitié du 18ème siècle et préparait les élèves depuis les petites classes jusqu'au baccalauréat.

Raymond aurait pu ainsi y avoir passé toute sa scolarité... Malheureusement, il n'apparaît ni sur les listes nominatives des enfants de la maison des orphelins, ni sur les documents liés à l'assistance publique. On peut donc considérer qu'il n'était pas à **Dole**.

Il m'a été suggéré de regarder du côté de **Poligny** ; après l'école primaire (vers 12-13 ans), les rares enfants de **Brainans** qui continuaient leurs études étaient en effet envoyés soit au collège de **Poligny** soit au Petit Séminaire de **Vaux-sur-Poligny**. Les AD39 possèdent peu d'archives du collège (quelques remises de prix et des palmarès) et **Raymond** n'y est pas mentionné, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il n'y était pas scolarisé.

En ce qui concerne le Petit Séminaire de **Vaux-sur-Poligny**, l'archiviste du diocèse m'a appris que les registres se trouvent bien à **Poligny**, mais qu'ils n'ont pas encore été inventoriés. Donc non consultables pour le moment... De plus, pour corser un peu plus l'affaire, on m'a fait remarquer que la période où **Raymond** aurait fréquenté le collège coïncidait avec les persécutions religieuses de 1903-1906 au cours desquelles de nombreuses écoles ont été fermées par le gouvernement (**Vaux-sur-Poligny** ferme ainsi en 1907)...

A vrai dire, concernant son parcours scolaire, une seule information intéressante est ressortie de sa fiche matricule (militaire) : **Raymond** a joué les prolongations à l'école car encore en 1913, soit à l'âge de 20 ans, il était dit ***étudiant secondaire domicilié à Brainans***.

A l'**Université**, les choses s'éclairent un peu (côté archives, je veux dire) : les AD25 nous apprennent qu'il s'est inscrit tardivement en **licence de philosophie** (immatriculation en juin 1922), puis en **licence d'histoire (ancienne)**, qu'il obtient en 1926. Mais aucun dossier d'étudiant le concernant n'est retrouvé. Impossible donc de savoir de quelle école il venait.

Côté professionnel, c'est pour l'instant l'impasse : en principe, les enseignants ont tous un **dossier de carrière** qui contiennent des informations sur leur parcours scolaire et leur vie familiale. Or, dans notre affaire, impossible de mettre la main dessus : les AD25 ne conservent que les dossiers des enseignants du public ; les Archives du diocèse de **Besançon** n'ont rien sur le personnel de l'institution St-Jean ; la Direction de l'enseignement catholique de Franche-Comté non plus. Bref... on ne sait pas où sont passées ces archives et à vrai dire, je crois que cela ne pose de problèmes à personne, sauf à moi-même.

Voilà donc où on en est... je ne désespère pas un jour de tirer un fil, LE fil, qui me permettra de remonter la pelote mais pour l'instant, à chaque coup d'essai, il me vient plutôt l'image du savon qu'on croit saisir et qui toujours nous échappe...

MAÎTRE Louis Lucien Raymond (GP), né en 1893 à **Brainans (39)**, dcd en 1957, fils de **Aldegrin Jean Marie** (AGPP) et de **MARTINEZ Julie Françoise** (AGMP) – conjoint : **AYMONIER Marie Rose Joséphine**, 3 enfants

Voir aussi la photothèque – [galerie de portraits](#)